

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue en vidéoconférence conformément aux directives gouvernementales, **le vendredi 18 février 2022**, à 10 h 00, selon la loi et à laquelle sont présents :

Présidée par monsieur le maire Claude Comeau

Mesdames les conseillères Denise Bergeron, Diane Boyer et Claudine Girouard-Morel et messieurs les conseillers Sam Ierfino et René Lecavalier

Était aussi présente : Me Charlotte Gagné, greffière

Absence motivée : Monsieur le conseiller Hugo Gendreau

ORDRE DU JOUR

CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 18 février 2022
2. Approbation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 février 2022
3. Demande de dérogation mineure – Réduction de la marge latérale applicable à un garage – 212 chemin Duhamel – Lot 1 722 866
4. Autorisation à la directrice du Service des travaux publics et infrastructures d'aller en appels d'offres publics
5. Période de questions
6. Levée de la séance extraordinaire du 18 février 2022

CERTIFICAT

Je soussignée, ME CHARLOTTE GAGNÉ, greffière de la Ville de Pincourt, certifie sous mon serment d'office que l'avis spécial de convocation de cette séance a été dûment transmis aux membres du conseil conformément à la loi.

ME CHARLOTTE GAGNÉ, GREFFIÈRE

2022-02-064 SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 FÉVRIER 2022

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 10 h 00, d'ouvrir la séance extraordinaire du 18 février 2022.

2022-02-065 SUJET : APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 FÉVRIER 2022

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 février 2022.

VILLE DE PINCOURT

2022-02-066 SUJET : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – RÉDUCTION DE LA MARGE LATÉRALE APPLICABLE À UN GARAGE – 212 CHEMIN DUHAMEL – LOT 1 722 866

Considérant la demande de dérogation mineure formulée pour le lot 1 722 866 ;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 12 janvier 2022 relativement à cette dérogation mineure, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et d'autoriser la greffière à procéder selon l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour donner suite à la demande de dérogation mineure concernant le lot 1 722 866 sur le chemin Duhamel, afin de permettre la réduction de la marge applicable à l'agrandissement du bâtiment à 1,20 mètres au lieu des 2 mètres prescrits par la grille des spécifications de la zone H3-12.

2022-02-067 SUJET : AUTORISATION À LA DIRECTRICE DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES D'ALLER EN APPELS D'OFFRES PUBLICS

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures, madame Line St-Onge, à aller en appels d'offres publics pour :

- L'acquisition de deux camionnettes neuves de $\frac{3}{4}$ de tonne;
- L'acquisition de deux camionnettes neuves hybride $\frac{1}{2}$ tonne.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Tenue en vidéoconférence en raison de la COVID-19.

Les citoyens sont invités à soumettre leurs questions par courriel à seance@villepincourt.qc.ca

2022-02-068 SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 FÉVRIER 2022

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 10 h 03, de lever la séance extraordinaire du 18 février 2022.

CLAUDE COMEAU
MAIRE

ME CHARLOTTE GAGNÉ
GREFFIÈRE